



# **REUNION PUBLIQUE** **D'INFORMATION**

## **SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LOUVIL**

Par une délibération en date du 23 septembre 2024, le conseil communautaire de la cc. Pévèle Carembault a prescrit la révision allégée n°1 du PLU communal.

La révision allégée a pour objectif de changer le zonage d'une partie de la parcelle A1447, actuellement classée en zone Ap (zone agricole de protection des paysages), en zone Ac (zone agricole dédiée au cimetière) pour réaliser l'extension du cimetière communal.

Conformément aux dispositions de l'article R.104-11 du Code de l'Urbanisme, la procédure, qui concerne une superficie supérieure à 1/1000<sup>e</sup> du territoire communal, est soumise d'office à évaluation environnementale.

Conformément aux modalités de concertation définies dans la délibération de prescription de la procédure, une réunion publique d'information doit être organisée en amont de l'arrêt de projet par le conseil communautaire.

**Cette réunion publique se tiendra le**  
**Mercredi 30 avril 2025 à 19h, Salle de motricité de l'école**  
**Henri Millez**  
**(34 rue Henri Millez, 59830 LOUVIL)**

en présence de Madame Vinciane FABER, maire de la commune, de représentants de la communauté de commune Pévèle Carembault et du bureau d'études URBYCOM, missionné pour réaliser les études techniques et les livrables de la procédure.

Cette réunion permettra d'exposer au public les conséquences du changement de zonage envisagé et ses potentiels impacts sur l'environnement. Le public sera invité à s'exprimer sur le projet.

Le compte-rendu de cette réunion sera joint au bilan de la concertation.